

CONFERENCE
INTERNACIONALE
CATHOLIQUE DU
GUIDISME

% l'education
libératrice proposée
par la méthode guide
conduit à la pleine
responsabilité et au
 développement
intégral de chaque
 personne. »

Article 1

Le Guidisme, de par l'intention de son fondateur Baden-Powell, amène les jeunes à se faire artisans de leur propre développement et sa méthode stimule l'épanouissement de la personne et des communautés.

C'est pourquoi, les catholiques reconnaissent dans l'éducation fondamentalement libératrice proposée par la méthode guide, un accès aux valeurs de l'Évangile.

Cette éducation libératrice est capable de conduire à la pleine responsabilité et au développement intégral de chaque personne.

Article 2

L'expérience vécue par le groupe de guides est un éveil de la personne à ellemême, au monde et à leurs propres dimensions spirituelles.

Le guidisme peut ainsi devenir le lieu d'une authentique révélation de Jésus-Christ. Cette évangélisation se situe au coeur même du Guidisme qui suscite l'adhésion personnelle et le témoignage de vie, à travers ses programmes, ses activités, sa pédagogie communautaire et active.

Les cheftaines catholiques vivent leur recherche et leur engagement chrétien en cheminant avec les guides. En partageant leur histoire, elles offrent aux guides des conditions pour faire naître une communauté où la Parole de Dieu soit connue, accueillie, vécue et célébrée.

Cette tâche est réalisée en collaboration avec des prêtres qui partagent ce cheminement avec l'apport spécifique de leur ministère dans l'Église: cette tâche est pour les cheftaines une manière concrète de vivre et de faire grandir leur foi, de participer à la mission confiée par Jésus-Christ à son Église. C'est ainsi qu'elles se situent dans l'apostolat des laïcs.

Article 3

L'unité du Guidisme mondial est d'une grande richesse de par sa diversité. L'appartenance à l'Association mondiale des Guides et Éclaireuses est un lieu privilégié de rencontre de toutes origines, de toutes races, de toutes nations et de toutes religions ou spiritualités.

En vue de la construction effective de l'unité, les catholiques apportent à l'Association mondiale les valeurs qui sont propres à la vie communautaire des baptisés.

Pour cela, ils ont besoin de lieux et de temps spécifiques où préciser les chemins de révélation de Jésus-Christ dans une histoire, confronter les recherches et les interrogations de leur foi et célébrer dans les sacrements le mystère de Jésus mort et ressuscité.

Ainsi est signifiée l'Église vécue ensemble, en communion avec l'Eglise universelle.

Article 4

Dans chaque pays, les situations, les caractéristiques de l'Organisation nationale et les orientations pastorales de l'Église locale diffèrent. Il appartient alors aux catholiques qui vivent le Guidisme, conscients des dimensions communautaires de leur foi, d'établir un dialogue avec leurs évêques d'une part et d'autre part avec leur association les conditions les plus favorables à leur éducation telle qu'elle est définie dans le point 2 de la présente Charte.

Article 5

La C.I.C.G. est un appel de l'Église à vivre la communion, à approfondir la foi et à partager l'expérience chrétienne,

- elle permet une prise de conscience de l'Église au sein du Guidisme vécu par les catholiques ;
- elle prend part à la vie de l'Eglise universelle, notamment comme Organisation Internationale Catholique (O.I.C.), en apportant sa propre expérience et en recevant celle des autres;
- elle assure une présence du monde des jeunes dans l'Église;
- elle participe à l'évolution et à l'approfondissement des valeurs spirituelles du Guidisme à travers le dialogue entre catholiques et non catholiques, croyants et non croyants.



